

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 avril 2026

Le dix-sept avril deux mille vingt-six à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

17-04-2026-20

Date de convocation le 12/04/2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 15
Procurations : 00
Votants : 15

Etaient présents : Mmes CAMGRAND Eva, CASTANHEIRA Ludivine, CHAILLOUX Vanessa, ETCHART Véronique, LOQUET Patricia, POURRERE Danielle et TEIXEIRA Marina ainsi que MM. CLAVÉ Jacques, LAMASOU Bernard, HILLOOU Hervé, LATAPY Jean-Marc, LOZANO Patrick, PRIOULT Sylvain, SALEFRANQUE Pascal et VIVEN Jean-Bernard.

Secrétaire de séance élu : M SALEFRANQUE Pascal

OBJET : APPPOSITION D'UNE PLAQUE COMMEMORATIVE EN HOMMAGE A MARCEL TROUILLON-TRUBERT, RESISTANT, DEPORTE MORT POUR LA FRANCE

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121 29 et suivants relatifs aux compétences du conseil municipal ;

VU le Code du patrimoine, notamment les dispositions relatives à la mémoire nationale et aux lieux de mémoire ;

VU la proposition formulée par l'association des Anciens Combattants de Mont visant à honorer la mémoire de **Marcel TROUILLON-TRUBERT**, né le 26/08/1905 à Cahors résistant, habitant de Lendresse le jour de son arrestation le 3 mai 1944, déporté à Neuengamme, mort pour la France le 9 novembre 1945.

CONSIDÉRANT que la commune de Mont est attachée à la transmission de son histoire et à la valorisation des parcours individuels ayant contribué à la défense des valeurs républicaines ;

CONSIDÉRANT que l'apposition d'une plaque commémorative constitue un acte symbolique fort permettant de rappeler aux générations présentes et futures l'engagement de **Marcel TROUILLON-TRUBERT** au service de la liberté ;

CONSIDÉRANT le lieu proposé, façade arrière de la salle des fêtes de Lendresse, présente une cohérence historique et une visibilité adaptée ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

DÉCIDE de l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marcel TROUILLON-TRUBERT, résistant, sur la façade arrière de la salle des fêtes de Lendresse.

APPROUVE le texte suivant, qui sera gravé sur la plaque :

A la mémoire de
Marcel TROUILLON-TRUBERT
Résistant et Déporté
Habitant de Lendresse
Arrêté le 3 mai 1944
Mort pour la France le 9 novembre 1945

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation, la commande et la pose de la plaque.

DIT que les dépenses afférentes seront imputées au budget communal, chapitre 11, article 6232.

DÉCIDE qu'une cérémonie officielle sera organisée lors de l'inauguration le 8 mai 2026, en présence de la famille, des associations patriotiques, des écoles et des habitants.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Adopte à la majorité des membres présents ou représentés

Résultat du vote :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire

A blue circular official stamp of the Mairie de Mont-de-Marsan, Pyrénées-Atlantiques, is overlaid with a handwritten signature in black ink. The signature is a cursive scribble that partially obscures the stamp's text.

Jacques CLAVÉ

M SALEFRANQUE
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M Salefranque', is written over the printed name and title.

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le

ID : 064-216403964-20260423-17_04_2026_20-DE

The logo for S2LO, consisting of the letters 'S2LO' in a stylized blue font with a checkmark-like flourish at the end.